

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

**EXTRAIT
DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE COMMUNAUTE**

**Séance du 22 septembre 2006
(convocation du 11 septembre 2006)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Deux Septembre Deux Mil Six à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Alain, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. ANZIANI Alain, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. CARTI Michel, M. CASTEL Lucien, M. CASTEX Régis, M. CHAZEAU Jean, Mme CONTE Marie-Josée, Mme COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DUMONT Dominique, M. DUPRAT Christophe, M. DUTIL Silvère, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FERILLOT Michel, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme KEISER Anne-Marie, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, M. QUERON Robert, M. REBIERE André, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. TAVART Jean-Michel.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. LABARDIN Michel à M. QUERON Robert
Mme. LACUEY Conchita à M. COUTURIER Jean-Louis
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy
M. SEUROT Bernard à M. REBIERE André
M. BREILLAT Jacques à M. BELLOC Alain
M. CANIVENC René à M. NEUVILLE Michel

M. CORDOBA Aimé à M. GUICHARD Max
M. DOUGADOS Daniel à M. BRANA Pierre
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel
M. MAMERE Noël à M. DANE Michel
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. REDON Michel à M. JAULT Daniel
M. RESPAUD Jacques à Mme. DELAUNAY Michèle

LA SEANCE EST OUVERTE

**Réseau de transports en commun -
□ Adaptation de l'offre sur le réseau Tbc - Adoption**

Monsieur BRANA présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

A l'occasion des réunions sectorielles sur le bilan annuel du réseau Tbc, monsieur le maire du Taillan Médoc a souhaité que soit mise en place une desserte des quartiers de Tanaïs et Mathyadeux (quartiers qui ne bénéficient à ce jour daucun service de transport en commun).

Dans la mesure où le service CREABUS (TAD), présent sur la commune de Saint Aubin de Médoc, disposait d'une réserve de capacité, la Communauté urbaine de Bordeaux a validé, lors du Conseil du 16 décembre 2005, l'extension du périmètre de desserte de ce service (horaires concernés : 10h – 13h / 14h – 16h) à ces deux quartiers.

Toutefois, afin de répondre au mieux aux sollicitations de ces secteurs et après études complémentaires, il apparaît opportun de mettre en place à titre expérimental, avec un bilan sous six mois, ce nouveau service sur des horaires élargis.

Ainsi, la desserte de ces quartiers est envisagée comme suit :

■ extension du périmètre de la ligne CREABUS (TAD),
Desserte de 10h – 13h / 14h – 16h
Cette extension est faite à coût constant.

■ mise en place d'un service CREABUS complémentaire sur les créneaux horaires suivants : 6h30 – 10h / 16h – 19h30.
Ce nouveau service est estimé pour un coût de 29 981 €₂₀₀₀ HT annuel, soit 35 377 €₂₀₀₆, et au titre de l'année 2006 à 9 797 €₂₀₀₀ HT, soit 11 500 €₂₀₀₆ HT.

Le service serait ainsi assuré de 6h30 – 13h / 14h – 19h30 et répondrait aux besoins domicile travail.

En conséquence, il a été proposé de mettre en place ce service, à titre expérimental, dès la rentrée de septembre.

Conformément aux principes arrêtés par la restructuration du réseau de bus, il fera l'objet d'une évaluation semestrielle.

En conséquence, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir :

- adopter, à titre expérimental, la mise en place du service CREABUS sur la commune du Taillan Médoc.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 22 septembre 2006,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

REÇU EN
PRÉFECTURE LE
3 OCTOBRE 2006

M. PIERRE BRANA